



VERSAPROFILES

GARANTIE LIMITÉE DE 50 ANS POUR LES TUYAUX GÉOTHERMIQUES VERSAPIPE HD ET GEOPERFORMX

Les Produits Versaprofiles Inc. (ci-après, appelé Versaprofiles) garantit tous ses tuyaux pour les applications de géothermie contre les défauts reliés au matériel et à la main d'œuvre de la date de production à l'usine de Versaprofiles pour une période de cinquante (50) ans. Versaprofiles offrira une garantie strictement limitée au remplacement du tuyau de géothermie en défaut avec une équivalente quantité de tuyau de géothermie de qualité égale ou supérieure à celle de l'original, ET au coût des charges raisonnables du détenteur de la garantie limitée directement reliées au défaut jusqu'à concurrence d'un dollar (1.00\$) par pied linéaire de tuyau de géothermie à retirer et remplacer. L'acheteur se doit d'inspecter la marchandise dès sa réception.

Cette garantie limitée ne s'applique pas à

- Le design et l'installation du système géothermique et ses composantes
- L'utilisation sous des conditions excédant les spécifications du produit
- La réparation ou l'altération du produit sans autorisation
- Tout dommage causé par une force majeure tel un tremblement de terre, mouvement de terre, feu ou inondation
- Un tuyau rempli de substances à utilisation restreinte et exigeant une fiche signalétique sauf si pré autorisé par écrit par Versaprofiles
- Un produit qui n'est pas installé selon les standards et les lignes de conduite des normes CSA C448, l'IGSHPA et tout autre guide reconnu par l'industrie comme les recommandations d'installation de Versaprofiles
- Un produit installé avec des accessoires de géothermie ou toutes autres composantes non fournis par Versaprofiles

Procédure de réclamation

Dans le cas d'une fuite ou de tout autre défaut relié à la production du tuyau Versapipse HD ou d'un accessoire de fusion, la demande de service de garantie devrait être adressée par écrit à l'intérieur de trente (30) jours suivant la découverte du défaut. Si le produit ne fût pas acheté directement chez Versaprofiles, toute réclamation devrait être envoyée chez votre fournisseur. À son tour, ledit fournisseur contactera Versaprofiles avec la demande de service de garantie. Si cette procédure ne peut être suivie, communiquez avec le service à la clientèle de Versaprofiles au 1-877-335-7473. Si le produit fût acheté directement chez Versaprofiles, la réclamation doit être faite directement chez Versaprofiles. Avant d'appeler Versaprofiles, il est dans votre obligation d'avoir une preuve d'achat montrant la date, le nom et la preuve d'achat pour procéder à la réclamation. Aucune marchandise ne devra être retournée sans le consentement express d'un agent de Versaprofiles et sans l'obtention d'un numéro de retour. Des photos du défaut annoté d'une description de ce défaut sont requises. Versaprofiles se doit d'avoir la permission d'inspecter le produit sur le lieu d'installation si nécessaire ou peut demander à ce que le produit soit retourné chez Versaprofiles à des fins d'analyse aux frais de Versaprofiles. Dans tous les cas, les pièces défectueuses doivent être conservées jusqu'à ce que Versaprofiles autorise la disposition de ces pièces.

CETTE GARANTIE LIMITÉE EST LA GARANTIE EXPRESSÉMENT RELIÉE AU TUYAU DE GÉOTHERMIE ET SES PRODUITS. CETTE GARANTIE LIMITÉE EST LA SEULE GARANTIE ÉMISE PAR VERSAPROFILES ET PRÉDOMINIE SUR TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT LES GARANTIES MARCHANDES OU ADAPTÉES POUR UN USAGE PARTICULIER. CECI EST LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS OFFERT PAR VERSAPROFILES POUR LES TUYAUX DE GÉOTHERMIE ET SES PRODUITS. VERSAPROFILES NE SERA PAS TENU RESPONSABLE POUR TOUT AUTRE COÛT ASSOCIÉ AU BRIS OU À LA PERFORMANCE DU TUYAU ET DU SYSTÈME GÉOTHERMIQUE QUI PEUT SURVENIR, INCLUANT MAIS NE SE LIMITANT PAS, TOUT DOMMAGE CONSÉQUENTIEL OU ACCESSOIRE BASÉ SUR UNE BRÈCHE DE LA GARANTIE, UNE BRÈCHE DU CONTRAT, DE LA NÉGLIGENCE, DE LA RESPONSABILITÉ DÉLICTELLE STRICTE, OU TOUTE AUTRE THÉORIE LÉGALE.